



Ruralité

La culture, source d'attractivité pour les territoires

« De par son exception culturelle qu'elle défend, la France offre une grande diversité de lieux et d'activités culturelles. Cela représente un atout majeur dans l'attractivité et le dynamisme des territoires, notamment ruraux. De nombreuses initiatives portées par des collectivités territoriales ou des associations permettent de diffuser la culture au plus grand nombre, y compris dans des communes isolées. Regard. »

La France rayonne dans le monde entier grâce à la richesse et la diversité de son patrimoine culturel, un facteur majeur d'attractivité et de développement économique des territoires. Avec l'Italie, les États-Unis, l'Espagne et le Royaume-Uni, la France figure d'ailleurs dans le top 5 des pays offrant une culture dont l'influence est mondialement renommée. Le poids de ce secteur est estimé à près de 100 000 emplois et 15 milliards d'euros de retombées économiques par le ministère de l'Économie et des Finances. « Avec plus de 8000 musées, 1500 festivals, 44 000 monuments historiques classés et inscrits, 40 sites culturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco... l'offre culturelle et patrimoniale représente l'un des principaux atouts touristiques de la France », commente-t-il. Mais cette offre culturelle, aussi riche soit-elle, profite-t-elle à tous les Français ? La culture est-elle aussi facilement accessible en milieu rural que dans les grandes villes et métropoles ?

Le financement de la culture
Selon les derniers chiffres disponibles, en 2019, 17 milliards d'euros ont été investis pour la culture : 3,6 milliards d'euros en provenance du ministère de la Culture et 4,4 milliards d'euros d'autres ministères, dont 60 % du ministère de l'Éducation nationale. Mais une grande partie des dépenses culturelles sont assurées par les collectivités territoriales. En 2019, elles s'élevaient à 9,5 milliards d'euros, soit 142 euros en moyenne par habitant. Près de 80 % du montant total de ces dépenses est engagé par les Communes et intercommunalités, 13 % par les Départements et 8 % par les Régions. La culture bénéficie

d'autre part de financements privés, de mécénats ou de financements participatifs via des plateformes numériques de crowdfunding sur lesquelles sont déposés des projets artistiques (72,5 millions d'euros en 2019). L'Île-de-France concentre une grande partie des investissements culturels français : le ministère de la Culture y dépense dix fois plus qu'en région (139 euros/habitant/an contre 15 euros en Province). En 2018, une cartographie des équipements culturels publics par bassin de vie, réalisée par le ministère de la Culture, a mis en évidence 86 « zones blanches du service public culturel ». Il s'agit de bassins de vie dans lesquels il y a moins d'un équipement culturel public pour 10 000 habitants et qui se trouvent notamment dans les territoires ruraux, périurbains ou ultramarins.

Zoom en région
En 2020 (derniers chiffres disponibles), la région Auvergne-Rhône-Alpes comptait 5 265 équipements culturels, selon l'Insee. C'est la deuxième région la mieux dotée, derrière l'Île-de-France. Le secteur du livre est le plus présent en région avec 2 680 bibliothèques. Près de 2 500 communes d'Auvergne-Rhône-Alpes (sur 4 000) en proposent une, soit 61 % d'entre elles. « Quand les communes n'ont qu'un seul équipement culturel, c'est quasiment toujours une bibliothèque », souligne l'Insee. Mais si 95 % de la population urbaine dispose d'une bibliothèque dans sa commune, en milieu rural, on tombe à 78 %. Après la lecture, le grand écran. L'Insee dénombre 300 cinémas et 800 salles sur le territoire régional. Près de la moitié de la population (45 %) peut ainsi profiter de ce service dans sa commune. C'est un peu moins qu'au niveau national



L'absence d'équipements culturels est souvent remplacée par l'itinérance et l'éphémère.

(48 %). « Si les cinémas restent un peu présents en milieu rural, les autres équipements en sont presque absents », relève l'Insee. Bien que la région compte 200 équipements pour le spectacle vivant et son apprentissage dont une centaine de théâtres, une soixantaine de conservatoires et une vingtaine de centres chorégraphiques, opéras ou zéniths, dans le milieu rural, 20 % des habitants n'ont aucun lieu culturel dans leur commune (3 % en milieu urbain). Moins de 5 % de la population rurale bénéficie d'un lieu d'exposition dans sa commune, et moins de 1 % pour les autres équipements. Les communes de l'est de la Drôme (Baronnies) par exemple, sont souvent dépourvues d'équipements culturels, alors que plusieurs communes de la vallée du Rhône, plus urbanisées, proposent au moins six types d'équipements.

Christine Dézert

ASSOCIATIONS / Pour combler le manque d'équipements culturels dans certaines communes, des initiatives se créent pour aller à la rencontre des habitants des campagnes et leur faciliter l'accès au théâtre, à la musique ou à la lecture. Tour d'horizon.

Rompre l'isolement grâce à la culture itinérante

Au Grand Bornand (Haute-Savoie) ce jour-là, à l'ombre des arbres, trône un engin insolite : le Camion-théâtre de la compagnie iséroise La Fabrique des Petites Utopies. L'idée a germé il y a bientôt vingt ans, dans la tête de son metteur en scène et fondateur, Bruno Thircuir. « Je suis un petit gars de la campagne », confie-t-il. « J'ai grandi dans un village de l'Aveyron où il n'y avait pas d'accès à la culture. Alors j'ai voulu penser un dispositif qui participe au développement de la culture en milieu rural ». De nombreuses autres initiatives itinérantes ont vu le jour, permettant d'amener la culture dans des villages éloignés des infrastructures culturelles. En Ardèche, depuis 2013, Lardenois et Cie a investi un ancien camion de pompiers pour en faire son Camion à histoire, destiné au jeune public. « Nous avions à cœur d'aller à la rencontre des publics isolés, mais également d'approcher les enfants différemment, par un médium qui rompt la barrière, un espace favorisant la proximité », explique Nadine Demange-Lardenois. Les idées de ce type foisonnent. En Drôme-Ardèche, dans les villages où les librairies font défaut, c'est un ancien bibliobus transformé en librairie, Le Mokiroule, qui amène les livres auprès

des habitants. Dans le Puy-de-Dôme, l'association qui promeut le livre et la lecture en Livradois-Forez, Passeurs de Mots, a investi dans une remorque ludique appelée La Petite Roberte qui se déploie avec des hamacs et un fonds de lectures courtes évolutif. « On arrive à toucher d'autres publics car cela permet d'aller sur des événements qui ne sont pas liés au livre et dans des communes qui n'ont pas de médiathèque », confie Lucie Meunier, animatrice chez Passeurs de Mots. Elle ajoute : « L'itinérance intéresse beaucoup car on se rend compte que des territoires manquent de structures et qu'il ne faut pas attendre que les populations viennent vers les structures culturelles, il faut aller vers elles. »

S'adapter aux lieux existants
L'itinérance s'invite même dans les grandes institutions telles que la Comédie de Saint-Étienne (Loire), qui à travers la Comédie itinérante propose chaque année trois ou quatre spectacles dans les villages de la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme. Comme elle, plusieurs initiatives itinérantes s'adossent aux infrastructures existantes, telles que Ciné Monts du Lyonnais, qui déplace

ses deux projecteurs dans les salles polyvalentes de quatorze communes du Rhône et de la Loire. C'est également le cas des Concerts de Poche. « Dès le départ en 2005, afin de toucher d'autres publics et de désacraliser la musique classique, nous avons souhaité proposer des concerts dans les lieux de proximité des habitants et non pas forcément dans des lieux faits pour la musique », explique Victoria Guibert, chargée de programmation et de développement territorial en Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, de grands musiciens de musique classique, de jazz et d'opéra donnent des représentations dans des salles des fêtes, gymnases, églises... et adaptent leur proposition à l'acoustique des lieux.

Impliquer les acteurs du territoire
En vingt ans, Bruno Thircuir a vécu une véritable révolution. Aujourd'hui, il n'est plus question de déployer le Camion-théâtre uniquement le temps d'une représentation. « On est amené à faire également de l'action culturelle, à organiser des ateliers, des résidences ». Et de l'avis de tous, la présence au long cours et la participation du public rompt de façon plus durable le mur qui pourrait exister



Depuis vingt ans, La Fabrique des Petites Utopies a donné plus de six-cents représentations en France et à l'étranger.

entre les pratiques culturelles et le monde rural, comme le souligne Victoria Guibert des Concerts de Poche : « Pour toucher les habitants, le plus important est ce qui se passe avant les concerts. On organise des ateliers, plus ou moins longs, dans l'idée de co-construire avec les acteurs des territoires. On voudrait que chacun se sente légitime face à la culture, à consommer mais aussi à faire ». Si la culture arrive de plus en plus dans les campagnes, le modèle

Leïla Piazza

L'éloignement culturel

Pour les communes isolées et éloignées des équipements culturels, se pose la question des temps d'accès. « Un habitant d'Auvergne-Rhône-Alpes met en moyenne un peu moins de 15 minutes pour se rendre sur un lieu de culture, tous types d'équipements confondus. Il faut près de 20 minutes à la population rurale sous influence d'un pôle et plus de 25 minutes à celle d'une zone rurale autonome », répond l'Insee. Majoritairement urbains, les habitants du Rhône ont les temps de trajets moyens les plus courts (8 minutes) et ceux de la Haute-Loire et du Cantal, départements plus ruraux, les plus longs (22 et 30 minutes). Les autres départements de la région sont proches de la moyenne.

Les alternatives

En milieu rural, l'absence d'équipements culturels est souvent remplacée par l'itinérance et l'éphémère, illustrée par les bibliobus, les circuits de cinéma, les festivals... Dans les lieux éloignés de la culture, le bénévolat est également très présent. Ainsi, selon une étude du ministère de la Culture, « sur 1,5 million d'associations en 2017, 23 % relèvent des domaines de la culture, des spectacles et des activités artistiques. Plus d'un tiers d'entre elles (37 %) interviennent dans le domaine du spectacle vivant. » Alors qu'un habitant de la région sur dix ne dispose d'aucun équipement culturel dans sa commune, le numérique peut aussi être un bon moyen d'accéder à la culture, à la condition toutefois de disposer d'un bon réseau téléphonique et internet, ce qui n'est pas toujours le cas en milieu rural isolé. ■



La culture se diffuse également dans les communes rurales avec des artistes qui n'hésitent pas à se produire avec peu de moyens.

PASS CULTURE / Découvrir l'offre culturelle locale



Le Pass culture a été mis en place en 2019 pour favoriser l'accès des jeunes à la culture. Il s'agit d'un crédit cumulable de 300 euros utilisable pendant deux ans qui les encourage à diversifier leurs pratiques culturelles. Depuis le 1^{er} janvier 2022, le Pass culture s'est ouvert à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans. Grâce à cette nouvelle formule, ils disposent d'un forfait cumulable jusqu'à l'année de leurs 18 ans, qu'ils soient scolarisés ou non. Chaque jeune reçoit 20 € l'année de ses 15 ans, puis 30 € pour ses 16 ans et la même somme à 17 ans. L'année de ses 18 ans, il reçoit 300 €. Cette somme se présente sous la forme d'un crédit. Pour l'utiliser, il faut se créer un compte sur l'application Pass culture, via laquelle les utilisateurs peuvent faire des achats. L'offre est géolocalisée, l'application proposant par exemple des librairies locales ou des événements culturels à proximité du lieu de résidence. Les établissements scolaires bénéficient également d'une somme donnée par élève pour financer des sorties culturelles ou des interventions.

Un large catalogue culturel proposé

Le catalogue du Pass culture comprend à la fois des offres physiques et numériques, disponibles à proximité en fonction de la géolocalisation. Il peut être utilisé pour se rendre à des concerts, des spectacles, des expositions ou au cinéma, mais aussi pour acheter des produits culturels allant des mangas aux instruments de musique en passant par les DVD et les CD. Des cours artistiques initiatiques, comme le dessin ou la photographie, sont également proposés. Les bénéficiaires du Pass culture peuvent aussi souscrire à des abonnements à la presse en ligne ou encore à des plateformes de streaming vidéo et musical. En plus d'améliorer l'accès des jeunes à la culture, ce pass représente une vraie opportunité de leur faire connaître la richesse culturelle de leur territoire en référençant dans l'application les offres spécifiques des acteurs culturels locaux. « L'un des principaux enjeux de l'accès à la culture, c'est celui de la mobilité. Le Pass culture permet de rapprocher les jeunes vivant dans des communes rurales de lieux ou événements culturels. Les élus s'appuient beaucoup sur le développement de ce Pass en essayant de mieux le faire connaître et surtout de mieux référencer l'offre culturelle de proximité », confie Yvan Lubraneski, vice-président de l'Association des maires ruraux de France. Aujourd'hui, plus de quinze mille établissements proposent des offres par le biais du Pass culture. ■

Pierre Garcia

Baptiste Vtaj

AMRF / Loin d'être un sujet qui ne préoccupe que les citadins, la culture entre aujourd'hui au cœur de la réflexion autour de l'attractivité des communes rurales. Éléments d'analyse avec deux maires membres de l'Association des maires ruraux de France.

Les maires veulent mettre la culture au cœur des villages

En 2019, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) avait fait de « la culture au village » la thématique de son assemblée générale. Un symbole fort, qui tend à montrer une véritable prise de conscience des élus locaux du poids majeur que peut représenter la culture pour le dynamisme de leur commune. Pour Yvan Lubraneski, maire des Molières dans l'Essonne et vice-président de l'AMRF en charge notamment de la culture, « la représentation de la culture sur le territoire français est très hétérogène ». Avec ses confrères de l'AMRF, il s'est « insurgé contre une lecture inopérante de l'État qui conduit à ce que dans certaines zones, les dépenses soient parfois nulles sur le plan culturel. L'enjeu est de mieux comprendre comment sont fléchées les aides à la culture vers les communes rurales ». Si l'action au niveau national manque encore d'objectifs chiffrés, Yvan Lubraneski estime que la mise en place d'un Agenda rural en septembre 2019 sous la pression de l'AMRF a au moins permis de s'attaquer concrètement au problème. L'État s'est en effet engagé à affecter une part significative des crédits des directions régionales des affaires culturelles (Drac) aux territoires ruraux et à poursuivre l'accompagnement des collectivités rurales. Surtout, une Commission culturelle a été mise en place afin de soutenir les élus dans les conseils locaux des territoires pour



Yvan Lubraneski, vice-président de l'AMRF.

la culture, d'élargir les liens avec les autres fédérations d'élus au service de la culture et de créer un véritable annuaire d'artistes prêts à se produire dans les territoires ruraux.

« S'appuyer sur ses atouts »

Pour François Descoeur, maire d'Anglards-sur-Salers dans le Cantal, l'enjeu de l'accès à la culture a toujours existé et s'intègre dans une problématique plus large qu'est l'aménagement du territoire. S'il appelle de ses vœux à une meilleure répartition